

# LE PLAN, 1 JEUNE 1 SOLUTION



## L'INTRO...

Le plan « 1 jeune, 1 solution », lancé à l'été 2020, a pour objectif d'offrir une solution à chaque jeune.

Avec plus de 9 milliards d'euros investis, il mobilise un ensemble de leviers : *aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté*, etc... afin de répondre à toutes les situations.



## 3 OBJECTIFS

### 1 - FACILITER L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

#### Alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation → Aide exceptionnelle de :

- 5000€ pour recruter un alternant de *moins de 18 ans*.
- 8000€ pour recruter un alternant de *plus de 18 ans*.

#### Création et consolidation des emplois pour les jeunes dans le sport :

Financement de 5 000 emplois pour les jeunes de moins de 25 ans au sein des *Associations Sportives locales* par le biais de l'Agence nationale du Sport (ANS).

 En 2021, l'aide de l'ANS s'est montée à 10 000 € par an sur 2 années.

#### Qui peut en bénéficier ?

Toutes les *Associations Sportives* en particulier celles qui œuvrent dans les *quartiers prioritaires* ou dans les *zones rurales* qui emploient un jeune de moins de 25 ans soit :

- Les structures *déconcentrées* (Comité départemental, régional ou Ligue régionale).
- Les Associations *affiliées* à une *fédération sportive agréée*.
- Les groupements d'employeurs intervenant au bénéfice d'Associations Sportives.

#### Comment en bénéficier ?


Pour bénéficier de cette aide, vous devez en faire la demande auprès du *Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports*.

#### Financement de nouvelles missions de Service Civique :

Le Service Civique est un *engagement volontaire* au service de l'*intérêt général* ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans en cas de situation de handicap.

Le jeune volontaire bénéficie d'une indemnisation par l'État.

Le CDOS 26 dispose de l'*agrément* permettant de mettre à disposition des volontaires pour les *Comités* ou *Clubs* n'ayant pas cet agrément.



Retrouvez les contacts à la fin de cette Fiche Conseil. Vous pourrez ensuite déposer votre dossier sur la plateforme "Mon Compte Asso". Après étude de votre candidature et si elle est sélectionnée, vous recevrez la subvention.

## 2 - ORIENTER ET FORMER DANS LES SECTEUR D'AVENIR.

### Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)

100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes seront proposées aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur.

### Création de...



Formations numériques pour les jeunes non-qualifiés.

Doublement du nombre d'élèves bénéficiaires des cordées de la réussite et des parcours d'excellence.

Parcours personnalisés pour les décrocheurs de 16 et 18 ans.

Formations dans le secteur du soin.

## 3 - ACCOMPAGNER LES JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI EN PROPOSANT DES PARCOURS D'INSERTION SUR MESURE.

### Parcours Emploi Compétences (PEC) et Contrat Initiative Emploi (CIE)

Le PEC est un contrat aidé, qui permet aux personnes les plus en difficulté de s'insérer durablement dans le monde professionnel, au sein d'une structure associative qui bénéficie d'une aide de l'état.

### Dispositif SESAME

Le dispositif SESAME permet d'accompagner les jeunes les plus défavorisés vers une qualification en vue d'un emploi dans les métiers de l'encadrement du sport ou de l'animation.

Un parcours personnalisé est proposé au jeune pour lui permettre d'acquérir une qualification professionnelle.

Ce programme est intégré au plan #1jeune1solution et permettra d'accompagner 6 000 jeunes vers les métiers du sport d'ici 2022.

### Augmentation des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi :



Doublement de l'accompagnement intensif jeunes (AIJ).

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Garantie jeunes

Contact

## ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES DE DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOI ANS ET DISPOSITIF SESAME :

Référent Emploi de la SDJES de la Drôme  
(Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) :

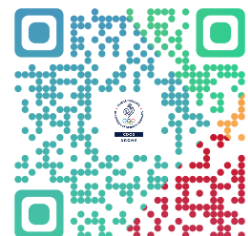
**Monsieur Hervé VITALI**

herve.vitali@ac-grenoble.fr

Le CDOS 26 est à votre disposition par téléphone au 04 75 75 47 50 ou par mail à l'adresse [cdos26@mbsport.fr](mailto:cdos26@mbsport.fr) site : <https://drome.franceolympique.com/>



#1jeune1solution



CDOS  
DRÔME